

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Accident près de Mouila : un homme, une femme et un éléphant meurent sur-le-champ

FN
Mouila/Gabon

UN accident de la circulation s'est produit dans la nuit du 8 au 9 août 2021 vers 3 heures du matin, entre un camion frigorifique de marque Isuzu immatriculé HL-018-AA, et un éléphant Assala, une espèce intégralement protégée. Les faits qui ont eu lieu sur l'axe Fougamou-Mouila, à 800 m environ de la sortie du regroupement des villages Guidouma (par Mouila), sur la Nationale 1, ont fait 3 morts. À savoir le pachyderme, deux compatriotes, Stéphane Moussavou Doukaga, chauffeur, 32 ans, et Syndy Reine Carelle Mougandji Makaya, 22 ans. Un blessé grave, Kourouma Mamadi, 35 ans, Guinéen. Et des dégâts matériels très importants. Selon une source parfaitement renseignée sur ce drame, le camion en provenance de Lam-

baréné avait à son bord trois occupants et une cargaison composée de vivres frais, qui devaient être livrés dans la province de la Nyanga. Parvenu au village Guidouma, avant que le conducteur n'amorce le second virage, il est désagréablement surpris par la présence d'un éléphant au milieu de la route. Et l'inévitable se produit. En percutant de plein fouet le pachyderme, le conducteur perd le contrôle du véhicule qui, sous l'effet du choc, fait une embardée, percutant au passage un arbre. Le propriétaire du camion, qui roulait à bonne distance, a suivi toute la scène du drame. C'est d'ailleurs lui qui a alerté le poste avancé de la brigade de gendarmerie pour le premier constat.

" Le chauffeur est mort sur le coup. Tandis que la jeune fille respirait encore, avant de rendre peu de temps après aussi l'âme. À cette heure avancée de la nuit,



Photo: Felicien Ndongo

L'état du camion frigorifique au sortir de l'impact....L'éléphant de type Assala.

il était difficile de trouver des secours. Le survivant a toutefois pu être acheminé au Centre hospitalier régional de Mouila ", précise une source militaire. L'enquête diligentée par les

services compétents permettra d'établir les véritables causes de cet accident tragique, qui n'est d'ailleurs pas le premier du genre dans la même zone. Au petit matin, les villageois et les bonnes

volontés ont débarrassé la carcasse de l'animal qui obstruait la route. À noter que la défense perdue par le pachyderme lors de l'impact a été retrouvée.

Tentative de putsch du 7 janvier 2019 : Ballack Obame libre, après avoir purgé sa peine

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

BALLACK Obame, l'activiste gabonais incarcéré le 7 février 2019 pour complicité d'atteinte à la sûreté de l'État, a recouvré la liberté, mercredi dernier, après avoir purgé sa peine. Une information confirmée par son avocat, Me Angès Kevin Nzigou, joint au téléphone par L'Union. Ballack Obame avait été interpellé à la suite de la tentative de coup d'État orchestré par le lieutenant Kelly Obiang, le 7 janvier 2019, à la maison Georges-Rawiri. Lors de son procès, les faits concernant le crime d'atteinte à la sûreté de l'État, avaient été requalifiés par la Cour en délit de propagation, trouble à l'ordre public et incitation à la révolte



Sa peine purgée, Ballack Obame recouvre la liberté.

contre l'autorité de l'État. Ballack Obame avait donc été condamné, le 28 juillet dernier à 2 ans et 7 mois d'emprisonnement ferme et à 15 millions de dommages-intérêts. Il retrouve donc la liberté après avoir totalement purgé sa peine. Une satisfaction pour son avocat, qui se réjouit que son client aille à nouveau respirer l'air de la liberté.

Une mère et son nouveau-né séquestrés pour défaut de règlement de facture à Jeanne-Ebori

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

UNE jeune gabonaise de 23 ans, orpheline ayant accouché par césarienne, est retenue depuis le 30 août dernier au Centre hospitalier universitaire Mère et enfant de Jeanne-Ebori. La jeune mère, Brunelle Obone Zue, bien que n'étant pas immatriculée à la Caisse nationale de garantie sociale et d'assurance maladie (CNAMGS), aurait dû bénéficier du décret N° 000111/PR/MS du 26 mars 2018, au terme duquel les accouchements dans les structures sanitaires publiques, parapubliques et reconnues d'utilité publique sont gratuits pour les Gabonaises. Mais cela n'a pas été le cas. Selon une source proche d'une organisation de défense des droits des assurés, la jeune parturiente devrait déboursier la somme de



Photo: L.R.A.

Le CHU Mère-enfant de Libreville.

700 000 francs, pour espérer regagner son domicile. Une somme impossible à réunir pour elle et sa famille, qui appartiennent à la couche défavorisée de la société. Donc, économiquement faible. " La petite subit plutôt un acharnement de la part de la structure hospitalière, indique notre source. Ils sont en train de bafouer les directives du chef de l'État qui a instruit que les accouchements sont gratuits. Vous vous rendez compte que

c'est le 4e cas de séquestration de nouveau-né que nous enregistrons ici? ", s'emporte notre interlocuteur. Avant de confier que la jeune mère est menacée quotidiennement par le personnel de la structure. " Sa ration a même été coupée et chaque jour, la pauvre m'appelle au téléphone en pleurant. C'est absurde. Dans les prochains jours, un huissier sera délégué là-bas pour constater les faits ", a indiqué la même source.